

Mégahalle pour Ikea à Avenches



Le centre logistique sera composé d'espaces pour stocker les produits commandés en ligne ainsi que de locaux administratifs. Il sera exploité par l'entreprise chaux-de-fonnière von Bergen. © Arcad architectes SA/Image de synthèse

27.01.2017

Un centre de 20 000 m², destiné à stocker les marchandises du géant suédois, devrait voir le jour

LISE-MARIE PILLER

Projet » Ikea fait à nouveau parler dans la Broye. Le géant de l'ameublement va développer ses activités de vente en ligne à Avenches. Il sera présent dans un centre de logistique envisagé

dans la zone industrielle de la Plaine. Il n'existe donc aucun rapport avec le magasin Ikea qui avait été envisagé à Bussy entre 2008 et 2013.

Aussi grand que trois terrains de football et haut de 26 mètres, le futur bâtiment aura tout d'un poids lourd industriel. Le centre – dont les coûts n'ont pas encore été communiqués – sera construit par l'entreprise Grisoni-Zaugg avant d'être exploité par l'entreprise de transports von Bergen. Faute de pouvoir agrandir sa filiale de Domsdidier, cette dernière a en effet jeté son dévolu sur Avenches.

Entre 120 et 140 emplois

Le centre logistique sera composé d'espaces de stockage ainsi que de locaux administratifs. Les employés d'Ikea n'y seront pas présents, car le géant suédois compte mandater l'entreprise von Bergen, comme le confirme le patron Marc von Bergen.

«Nous aimerions développer notre commerce en ligne. Ce domaine est en plein essor et présente une croissance de 47% en 2016», explique Alexander Gligorijevic, porte-parole d'Ikea en Suisse, confirmant une information parue hier dans le quotidien *24 heures*. Les employés de von Bergen se chargeront de stocker des marchandises, puis de les amener aux clients qui les ont commandées en ligne.

Quelque 140 emplois pourraient être créés. «Nous aurons besoin de logisticiens, de gestionnaires de stocks, ou encore d'employés de commerce», détaille Marc von Bergen.

Selon des études, le niveau de bruit ne poserait pas de problème, comme l'explique le municipal Gaetan Aeby, en charge de la promotion économique: «Environ cent soixante camions circuleront quotidiennement, mais 80% d'entre eux prendront directement l'autoroute qui se trouve à trois minutes.»

Reste à franchir quelques étapes avant de pouvoir mettre le projet à l'enquête. Le Législatif avenchois devra se prononcer sur un échange de parcelles lors de sa séance du 16 février. Les sociétés

Grisoni-Zaugg et von Bergen aimeraient en effet implanter leur centre sur un terrain appartenant à la commune. «Cette zone est favorable pour l'aménagement du site», précise Marc von Bergen. Pour obtenir cette surface, les deux sociétés veulent l'échanger contre un terrain voisin qu'elles comptent racheter à des privés.

«La commune d'Avenches y gagnera. Le terrain sera plus petit mais disposera de 2000 mètres carrés constructibles supplémentaires, par rapport à la parcelle que nous possédons actuellement», se réjouit Gaetan Aeby.

L'enceinte romaine

Un autre point en suspens concerne la construction d'un tronçon de voie ferrée. Celui-ci permettrait le raccordement à la voie de chemin de fer, toute proche. Mais il y a un hic: la zone est traversée par l'enceinte romaine. Un obstacle archéologique de taille qui n'a pas empêché le Conseil d'Etat vaudois de faire un geste, comme l'explique Gaetan Aeby: «Les élus ont décidé de lever partiellement le décret protégeant la zone. Une mise à l'enquête va bientôt être lancée.»

Et le municipal de préciser: «Il n'y a plus de vestiges visibles sur le secteur concerné. Le mur a dû être détruit alors que la zone n'était pas encore protégée.»

Regret de l'archéologue

Contactée, la directrice des Site et Musée romains d'Avenches Marie-France Meylan Krause regrette cette action: «Je trouve dommage que le monde de l'économie prime sur celui de la culture, d'autant plus que le site d'Avenches est reconnu d'importance nationale. Je comprends qu'il y ait des emplois à la clé, mais il serait certainement possible de trouver d'autres solutions. De plus, ce futur bâtiment aura un impact certain sur le paysage», juge-t-elle.

Selon le préavis qui sera présenté au législatif, le chantier pourrait débiter l'été prochain.

